



PROJET : CHALEUR POUR L'UKRAINE

Objectif	Mobiliser un soutien matériel et financier auprès des autorités locales et régionales afin de fournir des équipements énergétiques d'urgence et de rétablir l'accès à l'électricité, au chauffage et aux services essentiels pour les communautés touchées par la destruction des infrastructures énergétiques ukrainiennes par la Russie.
Informations de contact	Dmytro Atamanyuk, Président AMCFU, dmytro.atamanyuk@ukr.fr Yustyna Zanko, Chargée de subventions AMCFU, amc.dev@ukr.fr

CONTEXTE

Depuis le début de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie en février 2022, la guerre a provoqué des destructions massives, de profondes souffrances civiles et l'une des plus importantes crises de déplacement au monde.

Les pertes civiles ont atteint 55 600 personnes depuis février 2022, dont 14 999 tuées et 40 601 blessées (HCDH/OHCHR). En 2025 seulement, les violences liées au conflit ont causé la mort de plus de 2 500 civils et fait plus de 12 000 blessés, soit une augmentation de 31 % par rapport à 2024 et de 70 % par rapport à 2023. Les chiffres réels sont probablement bien plus élevés en raison de la sous-déclaration et de l'accès restreint aux zones affectées.

Les déplacements de population demeurent massifs, avec environ **3,7 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays** (OIM, 2026) et **5,9 millions d'Ukrainiens ayant trouvé refuge à l'étranger** en janvier 2026 (HCR/UNHCR, 2026).

Depuis octobre 2025, **de nouvelles attaques coordonnées et de grande ampleur menées par les forces armées russes contre les infrastructures énergétiques** de l'Ukraine ont provoqué des coupures d'urgence à l'échelle nationale ainsi que des restrictions prolongées d'électricité. La Russie a poursuivi ses frappes contre les centrales électriques et les installations de transmission tout au long de l'hiver, perturbant gravement l'accès à l'électricité, au chauffage et à l'eau pour des millions de personnes. **Alors que les températures sont descendues jusqu'à -25 °C en janvier 2026, la Russie a intensifié ses attaques**, utilisant des missiles balistiques, des missiles de croisière et divers types de drones dans le but manifeste d'endommager davantage le système énergétique ukrainien. Depuis le début de l'invasion à grande échelle, la Russie a ciblé toutes les principales centrales électriques du pays, conduisant le Gouvernement ukrainien à déclarer **l'état d'urgence dans le secteur de l'énergie** le 15 janvier 2026.

La ville de Kyiv a subi les dommages les plus critiques. À la suite de ces frappes, environ 81 % du parc résidentiel et des infrastructures sociales de la capitale — soit près de 1,5 million d'habitants — se sont retrouvés privés d'électricité. **Le fonctionnement des écoles, des jardins d'enfants, des hôpitaux et d'autres infrastructures sociales essentielles a été paralysé.** Des perturbations



similaires des systèmes vitaux et des institutions sociales ont également été observées à Dnipro, Odesa, Kharkiv et dans plusieurs autres grandes villes d'Ukraine, illustrant le caractère systémique des attaques de la Russie contre les infrastructures énergétiques civiles.

Malgré des efforts de rétablissement continus, menés jour et nuit, la situation demeure critique à ce stade. À l'heure actuelle, la ville de Kyiv et sa région ont un besoin urgent de :

- **groupes électrogènes et équipements de production autonome d'électricité ;**
- **matériels, pièces de rechange et composants nécessaires à la restauration des réseaux de chaleur et d'électricité.**

Si les attaques se poursuivent au rythme et à l'ampleur actuels, l'ensemble des régions de la rive gauche de l'Ukraine — qui comptaient environ 15 millions d'habitants avant l'invasion à grande échelle de 2022 — risquent de perdre l'accès à l'électricité, ce qui pourrait entraîner une crise humanitaire majeure.

PROJET

En réponse à la destruction des infrastructures énergétiques de l'Ukraine par la Russie, **notre association mobilise les autorités locales et régionales afin de fournir un soutien matériel urgent en nature**. Cette initiative associe les municipalités, les départements municipaux compétents, les administrations régionales, ainsi que les représentants élus — notamment les députés et les sénateurs — et les invite à contribuer par la mise à disposition de groupes électrogènes et de tout équipement excédentaire ou de secours pour les réseaux thermiques et électriques, en vue d'un déploiement d'urgence.

Lorsque les contributions en nature ne sont pas possibles, nous vous invitons à soutenir l'initiative par le biais de notre campagne de financement participatif dédiée (<https://chaleur.ukr.fr>) #WarmthForUkraine, destinée à l'acquisition de générateurs pour les hôpitaux, les écoles, les chaufferies, ainsi que les établissements médicaux et sociaux. Nous vous encourageons également à relayer cet appel via vos canaux officiels, réseaux sociaux avec les particuliers et entreprises.

Les dons ouvrent droit à des avantages fiscaux en France, à hauteur de 66 % pour les particuliers et de 60 % pour les entreprises.

CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE

L'initiative AMCFU (Aide Médicale Caritative France-Ukraine) a été lancée en 2014 dans le but d'aider à équiper les petits hôpitaux ukrainiens situés près de la ligne de front pour fournir les soins médicaux nécessaires.

Aujourd'hui, l'AMCFU opère sur l'ensemble du territoire ukrainien, en concentrant ses efforts sur l'équipement des hôpitaux du pays et l'amélioration de leurs capacités grâce à la fourniture de matériel et de fournitures médicales. Ces équipements comprennent des tables d'opération, des



lampes, des microscopes, des coagulateurs, des fauteuils dentaires, des couveuses pour les nouveau-nés, des lits médicaux électriques, des appareils de fluoroscopie et d'autres équipements hospitaliers essentiels.

AMCFU mène également des projets d'accès des populations sur place aux services essentielles – Energie (générateurs et des installations photovoltaïques pour des hôpitaux et établissements médicaux) et Eau potable (installation des châteaux d'eau et stations de filtration/potabilisation)

L'AMCFU adapte en permanence ses actions pour répondre aux besoins les plus urgents et soulager la souffrance des victimes de la guerre. Avec le soutien de professionnels de santé et de travailleurs humanitaires, l'AMCFU a créé un réseau de nombreux partenaires en France et en Ukraine, s'appuyant sur une équipe de bénévoles et de salariés dévoués.

À la suite de l'invasion à grande échelle de la Russie le 24 février 2022, les efforts de l'AMCFU se sont intensifiés, se concentrant sur la réponse aux besoins urgents. L'association envoie des ambulances, des fournitures, du matériel médical et des consommables médicaux en Ukraine, grâce aux dons reçus de la part des citoyens, entreprises et institutions françaises. Grâce à la générosité des donateurs, une grande quantité de matériel médical a été achetée pour soigner les victimes, notamment des trousse de premiers secours, des systèmes de thérapie par pression négative des plaies et des systèmes de fixation orthopédique.

SUIVI ET RAPPORTS

L'association veillera à assurer une transparence totale et une pleine redevabilité dans la gestion et la distribution de l'ensemble des contributions en nature et financières. Les dons matériels et les soutiens financiers seront dûment documentés, inventoriés et alloués en fonction des besoins d'urgence identifiés.

Les partenaires recevront un rapport final narratif et financier présentant les activités de passation de marchés, la distribution des équipements, ainsi que les résultats et l'impact de l'initiative.

Les comptes de l'association sont certifiés annuellement par un commissaire aux comptes et publié sur le site de Journal Officiel.